AGENCE Storm

8 solutions pour agir sur sa fiscalité et capitaliser facilement

www.storm-immobilier.fr

Epargnez chaque mois dans un PER

Le PER individuel est un produit d'épargne à long terme. Il vous permet d'économiser pendant votre vie active pour obtenir, à partir de l'âge de la retraite, un capital : Somme d'argent ou une rente : Versement périodique d'une personne à une autre pendant une période de temps fixée par un contrat ou jusqu'au décès.

L'offre PER, intègre les dernières innovations réglementaires, techniques et financières. Elle permet de bénéficier, depuis le 1er octobre 2019, des nouvelles opportunités offertes par la loi Pacte dont notamment :

1. La déduction fiscale des versements volontaires à l'entrée
2. La possibilité de sortir en capital à 100% (total ou fractionné) ou en rentes à la retraite ou pour l'acquisition de sa résidence principale.

Elle donne aussi accès au meilleur de la gestion financière avec une large gamme de fonds en multi-gestion.

Ouvrir un contrat Premium en Assurance vie

L'assurance vie est un placement très populaire en France, préféré des Français, en raison de ses multiples avantages en termes de souplesse et de fiscalité.
Souscrire un contrat d'assurance vie Premium peut répondre à divers objectifs de placement : se constituer et/ou faire fructifier un capital ; préparer sa retraite ; transmettre son patrimoine.

Contactez-nous pour connaître les principales caractéristiques, les conseils pour choisir ses bénéficiaires, et les détails sur le délai de prescription applicable.

Investir dans une Lodéom

Le dispositif de défiscalisation Girardin industrielle ou LODEOM est un produit de défiscalisation de trésorerie permettant une réduction d'impôts one-shot en Outremer.

L'investisseur réalisant une opération en défiscalisation industrielle bénéficiera en année N+1 d'une réduction d'impôts de l'ordre de 110% à 120% de la somme versée.

Réduire son impôt et capitaliser avec un Compte Epargne Fiscal

Le Compte Épargne Fiscal article 199 novovicies intègre un ensemble de prestation de services afin d'offrir, clefs en main, un actif pierre dédié aux contribuables fiscalisés.
La mise en place d'un Compte Epargne Fiscal est soumise à l'éligibilité auprès d'une commission fiscale et bancaire et ne peut être effectuée que par des consultants agrées par l'autorité de tutelle AMF (Autorité des Marchés Financiers) et ayant reçu une habilitation préfectorale ou de la Chambre de Commerce (CCI).

Objectifs suivants

Réduction d'impôt sur plusieurs années, Diversifier son patrimoine , Faire fructifier son capital , Préparer sa retraite et bénéficier de revenus peu ou non fiscalisés , Intégrer la Prévoyance au foyer

www.storm-immobilier.fr

AGENCE Storm

Investir dans les SCPI

Son fonctionnement est simple : la société va investir dans des biens immobiliers - généralement dans le tertiaire - qu'elle va mettre en location.

Son parc immobilier est ainsi créé via l'argent des investisseurs : ces derniers perçoivent ensuite une partie des loyers que la SCPI va collecter.

Il existe deux principales de SCPI :

1. SCPI de rendement
2. SCPI fiscale pour réduire la fiscalité

Investissez dans une LMNP gérée ou LMNP non gérée

Le Compte Épargne Fiscal art. 39 intègre un ensemble de prestations de services afin d'offrir, clefs en main, un actif pierre adapté aux contribuables fiscalisés. La mise en place d'un Compte Épargne Fiscal est soumise à éligibilité auprès de la commission fiscale et bancaire et ne peut être effectuée que par des consultants agréés par l'autorité de tutelle AMF (Autorité des Marchés Financiers) et ayant reçu une habilitation préfectorale ou de la Chambre de Commerce.

1. Diversifier son patrimoine
2. Faire fructifier son capital
3. Préparer sa retraite et bénéficier de revenus peu ou non fiscalisés
4. Intégrer la Prévoyance au foyer

Investissez dans une Nue-propriété

L’acquisition d’un bien immobilier en nue-propriété est une technique d’ingénierie du patrimoine qui consiste à dissocier du droit de propriété « la nue-propriété » et « l’usufruit ». L’investisseur acquiert la nue-propriété, l’usufruit est acquis simultanément pour une durée fixe (de 15 à 20 ans) par un bailleur institutionnel qui perçoit les loyers et assure la gestion locative. Il prend en charge, sur toute la durée, l’intégralité des travaux et taxes.

Bénéficiez d’une décôte du prix d’acquisition

1. Assurer des revenus complémentaires et réguliers
2. Constituer un capital significatif

AGENCE Storm

Investissez dans des Groupements Fonciers Forestiers

Le Groupement Foncier Forestier est une Société Civile à vocation forestière ayant pour objet la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers.
Les associés du Groupement Forestier confient la gestion des actifs (forêts) et la gestion administrative et financière à un gérant.

1. Une solution de diversification de patrimoine financier
2. La décorrélation des marchés financiers
3. Un outil de transmission du patrimoine
4. La réduction d'impôts d'IR : 18% dans la limite de 50k€ pour un célibataire et 100k€ pour un couple